



N° 241 /SEPMBPE/DGD/DRC-17

NOTE DE SERVICE N° 241 - 7/SEPMBPE/DGD du 07 DEC. 2017
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Bases taxables des produits pétroliers
pour le mois de décembre 2017.

Réf. : Courrier n° 1125/MPEDER/DGH/SESES/Akjb
du 30 novembre 2017.

Conformément à la correspondance de la Direction Générale des Hydrocarbures visée en référence, j'ai l'honneur de communiquer, à l'ensemble du service et des usagers, les bases taxables des produits pétroliers sur la période allant du **1^{er} au 31 décembre 2017**.

En application du mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers, ces bases taxables sont fixées comme suit :

-	Super Sans Plomb :	278,390	F CFA/Litre à 15°C
-	Pétrole lampant :	75,365	F CFA/Litre à 15°C
-	Gasoil moteur :	285,141	F CFA/Litre à 15°C
-	DDO et DDO ex :	304,128	F CFA/Kg
-	Fuel 180 :	216,403	F CFA/kg

J'invite, par conséquent, les services à veiller au strict respect de ces valeurs.

P/LE DIRECTEUR GENERAL
P/LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Col. COUATTARA Issa